

COMPTE RENDU DU FORUM CIRCUITS-COURTS ET POLITIQUES AGRI-ALIMENTAIRES – 6 et 7 décembre 2012

JOURNEE DU 6 DECEMBRE

Programme de la journée

- ❖ **9h** : Accueil des participants dans le nouveau bâtiment de la Région LR à l'espace Capdeville
- ❖ **9h30** : Introduction par les représentants des structures organisatrices, l'Etat et la Région LR, Christophe BRODU : Président de la FRCIVAM LR, Christian ALAZARD : Président de l'ADEAR LR, Yuna CHIFFOLEAU : Chercheuse INRA SAD-UMR Innovation Montpellier, Béatrice NEGRIER : Vice-présidente de la Région LR, et Michel LARGUIER : Chef de service alimentation à la DRAAF LR
- ❖ **10h** : Ateliers thématiques au choix. Mutualiser les expériences, méthodes, outils et compétences. Comprendre, évaluer et faire émerger des propositions pour mieux accompagner le développement des circuits courts
- ❖ **12h30** : BUFFET DE PRODUITS BIO, LOCAUX ET SUD DE FRANCE
- ❖ **14h** : Restitution des ateliers du matin, synthèse des propositions formulées
Thierry PONS - TRAME : Chargé de mission circuits courts et nouveaux services, t.pons@trame.org Marie OLLAGNON - INRA : Ingénieure partenariat, ollagnon@supagro.inra.fr, Séverine VAN DE VELDE - ALODEAR : Animatrice, alodear@yahoo.fr
- ❖ **14h30** : Dialogue entre Charles PERRAUD : Ancien directeur de la Coopérative des Paludiers de Guérande, membre du Conseil Permanent de l'INAO, et Guillaume DHERISSARD : Directeur de l'association Sol et Civilisation
Quels dispositifs et quelle gouvernance mettre en place pour structurer les différentes démarches de circuits courts ? Comment favoriser les coopérations entre acteurs au sein des filières et des territoires ?
- ❖ **15h30** : Table-ronde en présence d'intervenants des ateliers du matin, suivie d'un débat
Les intervenants réagiront aux idées développées en amenant des éclairages sur leur expérience de terrain **Atelier 1** : Loïc JEANJEAN et Fabien SELO, **Atelier 2** : Florence CHOQUET, **Atelier 3** : Paul MAZERAND
- ❖ **17h30** : Synthèse et clôture de la première journée par Christophe SOULARD : INRA-SAD, Directeur de l'UMR Innovation à Montpellier
- ❖ **18h** : Poursuite des échanges autour d'un apéritif de produits bio, locaux et Sud de France

Atelier 1 : Les circuits courts par modalité (panier ; boutique ; etc.) - concurrences, complémentarités, innovations

Comment combiner sur un même territoire différentes formes de circuits courts (marchés, boutique, AMAP...)?

Animation : Nabil HASNAOUI AMRI, chargé de mission Alimentation, agritourisme, circuits courts (FD CIVAM 34)

Rapporteur : Thierry PONS, Chargé de mission Circuits courts, nouveaux services TRAME / FR GEDA PACA

Objectif de l'atelier :

Tout n'est pas rose dans le monde des circuits courts. Suite à des années d'intense développement, de nombreuses limites apparaissent, dont :

- Des effets de concurrence « interne » entre circuits (que ce soit vu du producteur ou du consommateur : multiplication des choix, formes, propositions... besoin de transparence)
- Des exclusions liées à la difficulté pour les populations pauvres d'accéder à une alimentation de qualité
- Des impacts environnementaux pas forcément positifs (voir controverse de Schlich à propos des déplacements).

L'objectif de cet atelier était de faire émerger des pistes de travail autour de la complémentarité et de l'innovation dans le tissu régional des modalités de circuits courts (*on entend par modalité une façon d'organiser un marché en circuit court : marchés paysans; points de vente collectifs; paniers ; etc.*).

Intervenants :

- Marie LARGEAUD, animatrice réseau Boutiques Paysannes Languedoc Roussillon;
- Loïc JEANJEAN, agriculteur délégué du réseau Boutiques Paysannes Languedoc Roussillon ;
- David PAGES, responsable de la Mission Agro Alimentaire Pyrénées
- Anne Marie LEGAULT, directrice « Recherche et choix collectifs », Équiterre, Québec (*par skype*)
- Yves MARTINOT, président de l'association des Marchés Paysans de l'Hérault
- Fabien SELO, représentant Energie Citoyenne (association étudiante Université Perpignan groupement d'achats locaux et citoyens)
- Esther EMMANUELLI, chargée de projet, CPIE Bassin de Thau (paniers de Thau / Paniers Poissons Coquillages - groupement d'achats locaux et citoyens)
- Eole BONNEAULT, animateur Nature & Progrès Aude (groupement d'achats locaux et citoyens)

Problèmes évoqués / souhaits d'évolution :

Dans le « système alimentaire local, territorial », se rencontrent offre et demande alimentaire, dans un environnement en mutation. Quels sont pour les acteurs de ce système les problèmes rencontrés, les souhaits d'évolution possibles?

Par la **société** :

- par « les consommateurs », citoyens : mélange de motivations d'ordre pratique (ergonomie, simplicité) ; social (rencontres, échanges, culture) et politique (« changer le monde » par la consommation et/ou auto-production) qui amène des questions du type : « comment faire pour trouver de bons produits, de qualité, à prix accessible ? Comment avoir confiance, à quel « signe » ou « logo » se fier ? (cf. actualité affaire Spanghero) Comment éviter les pertes, le gaspillage ? Comment rencontrer les producteurs locaux, trouver leurs produits ?

- par les « collectivités territoriales » : comment faciliter l'introduction d'ingrédients biologiques et/ou locaux dans les menus de la restauration collective publique ? Comment créer de la valeur ajoutée et des emplois localement en prenant comme levier le renouvellement d'une agriculture locale « nourricière » ? Comment prendre en compte les intérêts de la population sur le long terme, en matière de santé publique ? *cf. exemple du programme « Mangez frais, mangez près » mené par Equiterre au Québec, qui met le doigt sur le lien entre alimentation équilibrée, fraîche, riche en fruits et légumes, poissons, etc. et maintien, renouvellement de l'agriculture de proximité, en prenant appui sur l'essor des « circuits courts », dont les ASCs (ou Amaps).*

Par les « **producteurs alimentaires** », agriculteurs et artisans : comment améliorer l'efficacité de la logistique de distribution en circuits courts ? Comment coller aux nouvelles attentes de la société ? Comment faire de la qualité sans être submergé par les démarches de contrôle, de traçabilité ?

Comment disposer d'outils de production, de transformation, de conditionnement, de distribution... adaptés aux évolutions de la demande ? Comment combiner différentes formes de vente ?

Pistes de travail : des actions sont à développer et inventer pour trouver des solutions aux problèmes évoqués, à plusieurs niveaux

Individuel / associatif : actions d'éducation à l'alimentation (goût ; cuisine ; jardin) ; d'appui à l'installation en agriculture durable ; d'implication dans la vie associative et politique locale ; appui aux démarches collectives et à la mise en réseau entre initiatives (« benchmark » associatif)

Organisations consulaires (en particulier Chambres Agriculture ; de Commerce et d'Artisanat) : améliorer la concertation entre artisans, commerçants et producteurs ; accompagner les nouvelles installations sur les « créneaux » de produits manquants pour la gamme locale

Collectivités locales : SCOT – volet agricole et alimentaire ; implication dans des ateliers, zones d'activité, espaces tests agricoles ; appui politique aux démarches de renouvellement de l'agriculture, par le levier de la commande publique.

Département : amélioration de l'approvisionnement de la restauration collective des Collèges ; actions d'éducation à l'alimentation, à la santé et à l'agriculture ; appui à l'installation et à la valorisation de l'agriculture (dont gestion ENS et PAEN) ; appui aux démarches collectives de structuration de la filière (abattoir / viande ; criée / pêche ; etc.).

Région : accompagner les réseaux associatifs et citoyens autour de l'alimentation de proximité ; financer des animations et l'accompagnement de projets de développement de circuits courts de proximité (réseau des Boutiques paysannes en RA et LR ; réseau MAAP pour les Pyrénées ; réseau observatoire circuits courts PACA / Bretagne ; etc.) ; mettre en place des démarches régionales, telle une marque ombrelle (Sud de France) ou un soutien à l'agriculture durable, paysanne.

Etat : reconnaître les statuts spécifiques des Amaps, groupements d'achats ; développer la recherche et la formation autour de l'agro-écologie et le « manger local » (reconnaissance de la gastronomie française comme patrimoine mondial Unesco) ; simplifier les démarches administratives et contrôler plus équitablement les filières alimentaires (industrielle et artisanale) ; informer et éduquer, former à la santé et aux comportements écologiquement et socialement respectueux (dont mesures fiscales à prévoir pour limiter l'impact des publicités en faveur de produits trop gras / sucrés / salés...) ; améliorer la formation pour l'installation agricole.

Atelier 2 : Les filières à l'épreuve des circuits courts (CC) : innovations, spécificités et défis

Comment intégrer la notion de CC à la logique de filière ?

Animatrice : Yuna CHIFFOLEAU - INRA SAD-UMR Innovation Montpellier : Chercheuse, Chef de file du groupe Agriculture et alimentation du Réseau Rural français (2009-2011)

Rapporteuse : Marie OLLAGNON - INRA : Ingénieure partenariat

Objet de votre atelier

L'atelier 2 traitait d'un sujet original et controversé : le rapport entre filières et circuits courts. Les militants défendant les CC ont tendance dans leurs discours à véhiculer un certain nombre d'*a priori* sur les filières, en les opposant par principe aux CC : « *la filière écrase les CC !* ». L'objet de cet atelier était de questionner ces *a priori*. L'enjeu est d'autant plus important que le contexte a changé : les CC ne sont plus considérés comme une niche

commerciale mais comme un segment de marché qui se structure, et les concurrences entre CC eux-mêmes, et entre CC et circuits longs se font jour. Comment dépasser les concurrences en organisant les complémentarités ?

A quelles problématiques concrètes tentaient de répondre les interventions ?

L'atelier a été organisé en trois temps :

- Comment les filières organisées intègrent-elles les CC? Quels sont les freins et les leviers?
- Comment les CC permettent-ils l'émergence de micro-filières? Quelles en sont les conditions?
- Comment les institutions, interprofessions, syndicats professionnels et collectivités peuvent-ils aider à organiser la complémentarité entre CC et filières longues ?

Rappel des intervenants présents

Pour apporter des éléments de réponses, sept intervenants ont été sollicités. La diversité de leurs profils, de leurs structures d'appartenance et du type de filière qu'ils représentaient a donné les moyens de montrer une palette de visages de la filière : de la micro-filière qui émerge en CC à la filière organisée qui se questionne et évolue... Cette diversité a permis d'emblée de dépasser les clichés sur la filière, souvent diabolisée, et de permettre des échanges constructifs.

Les interventions ont été réparties autour des 3 questions d'entrée:

- Comment les filières organisées intègrent-elles les CC? Quels sont les freins et les leviers?

Témoignage de Paul Mazerand, Fédération nationale des Groupements et coopératives de la boucherie française, Délégué au président.

- Comment les CC permettent-ils l'émergence de micro-filières? Quelles en sont les conditions?

Témoignage de Wilhem Sunt, La Mine, membre de l'association, sur la micro-filière jus de pommes

Témoignage de Cléa Lucchesi, FDCIVAM 30, animatrice, sur la filière artisanale chanvre pour l'écohabitat

- Comment les institutions, interprofessions, syndicats professionnels et collectivités peuvent-ils aider à organiser la complémentarité entre CC et filières longues ?

Témoignage de Françoise Le Calvez-Frissant, Syndicat AOC Minervois, membre du bureau



Témoignage d'Emmanuel Plantier, FDCIVAM 30, animateur, sur la structuration d'une filière maraîchage en circuit semi-long et le Contrat Agir bio accompagné par Sud et Bio

Témoignage de Karine Dalègre, Chargé de développement économique, Crieé aux poissons des pays d'Agde

Témoignage de Marie Ollagnon, INRA, sur des actions associant CC et CL, l'une portée par un acteur privé (Leclerc et Alliances locales) et l'autre par un acteur public (Ville de Grabels et Marché Circuit Court)

Quelles sont les conditions de réussite et de transfert des initiatives présentées? Les points de vigilance? (focus sur les échelles, acteurs, complémentarités, préoccupations encore en suspens...) **Quelles pistes de travail ou d'action ont été proposées ?**

Adapter les outils de transformation et les réglementations à la diversité des projets

Le besoin d'adapter les outils et la réglementation à la diversité des projets a été évoqué tant par les représentants des micro-filières que des filières organisées : les acteurs de la Mine ont évoqué les difficultés autour de la pérennisation de l'atelier de transformation pour la fabrication de jus de pommes (problème notamment de la mise aux normes) et le représentant de la Fédération nationale des Groupements et coopératives de la boucherie française celles liées au maintien des abattoirs de proximité.

Les difficultés rencontrées sont à la fois d'ordre :

- financier (coût de la mise aux normes),
- technique (nécessité d'outils adaptés à des petits volumes et à des produits artisanaux : cf. témoignage de la filière chanvre qui doit mettre au point un outil qui n'existe pas),
- réglementaire (les mêmes contraintes réglementaires s'appliquent aux petits établissements et aux grands, ce qui n'est pas le cas dans tous les pays d'Europe). Les discussions ont abouti sur la nécessité d'une réglementation pertinente, qui ne soit pas unique pour toutes les échelles de production.

Mettre en œuvre et promouvoir de nouveaux types de collectifs

L'enjeu du collectif est particulièrement vif dans les micro-filières émergentes: réunir une diversité de compétences (production, transformation, commercialisation...) permet de limiter les risques associés à l'innovation.

Les statuts de ce collectif doivent permettre toutefois de prendre en compte la diversité des activités de cette filière courte, souvent multifonctionnelle (activités qui bien souvent relèvent tant de la production agricole que de services).

Certains statuts existent déjà mais sont mal connus, comme les SEM (sociétés d'économie mixte). Ils peuvent constituer des espaces de gestion des complémentarités entre activités mais aussi entre CC et CL. Un effort d'information pourrait être fait sur ce point.

A la croisée entre le point évoqué ci-dessus et celui-ci, une idée suggérée a été celle de mettre en place des outils de transformation modulables pouvant intégrer différentes activités et filières, et ainsi, permettant de mutualiser les moyens entre filières.

Mieux connaître les spécificités des différents circuits pour mieux les accompagner

Les CC et les CL ne répondent pas aux mêmes enjeux et n'ont pas les mêmes priorités (en termes de production, de transformation, d'impact économique, social, territorial...).

D'un côté, les acteurs des CC mettent souvent en avant la qualité et la spécificité des produits, le rôle territorial, social et pédagogique : l'exemple de la criée d'Agde montre par exemple en quoi le développement des CC





permet de faire connaître la diversité de la pêche locale (80 espèces alors que seulement 10 sont connues) mais aussi d'introduire des questions autour de la gestion des ressources maritimes. De l'autre, les CL sont présentés comme permettant aux producteurs d'écouler régulièrement des volumes importants et aux consommateurs d'accéder facilement à une gamme complète de produits.

Toutefois, ces résultats attendus sont difficiles à évaluer, en particulier pour les CC, si bien que le rapport de force entre CC et CL reste déséquilibré et qu'il est compliqué d'organiser les complémentarités. Un des enjeux est alors d'inventer de nouveaux types d'indicateurs, pas uniquement quantitatifs, pour mieux évaluer les atouts et limites de chaque système. Le capital symbolique lié aux CC par exemple reste difficile à évaluer et profite pourtant largement aux territoires, donc aussi aux CL, comme le montre l'exemple du cru Minervois : les vigneron s'associent aux autres filières agricoles mais aussi aux acteurs du tourisme et de restauration pour proposer des repas locaux qui deviennent la vitrine du Minervois et contribuent à faire connaître et reconnaître ce cru au-delà du territoire tout en renvoyant une image positive et valorisante aux producteurs, en CC mais aussi en filières longues.

Valoriser les intermédiaires de proximité

L'opposition entre CC et filières longues est brouillée par le développement de circuits de proximité pouvant mobiliser plusieurs intermédiaires mais valorisant les produits locaux. Le développement de ces circuits répond aux attentes de certains consommateurs qui veulent avant tout manger local et constitue une opportunité pour impliquer et valoriser les TPE et PME qui s'engagent en ce sens, notamment autour du bio : l'interprofession Sud et Bio et la FD CIVAM 30 accompagnent ces dynamiques. Certains acteurs de la grande distribution cherchent aussi à prendre une place dans ces circuits de proximité, ce qui, au vu de quelques exemples enquêtés autour d'Alliances locales de Leclerc, semblent profiter à la fois aux producteurs et au distributeur. L'enjeu est toutefois d'approfondir l'analyse de ces circuits, au même titre que les CC ou longs, avec les indicateurs évoqués ci-dessus, pour éviter les désillusions ou opportunistes et permettre à tous d'y voir plus clair.

Renforcer les formations

Quel que soit le type de filière, le déficit de formation a été relevé. Par exemple, la filière structurée viande doit, pour soutenir le développement des CC, renforcer les formations de bouchers qui avaient été adaptées aux besoins d'une filière devenue semi-industrielle. De nouvelles formations sont aussi à inventer pour permettre des approches systémiques à l'échelle des territoires, articulant les activités et les circuits, comme dans le cas du cru Minervois.

Ainsi, des filières courtes se structurent mais sont soumises aux mêmes règles que les filières longues. Les conclusions de l'atelier encouragent à étudier plus précisément les spécificités de ces deux types de filières (besoins techniques, réglementaires, rôle et impact spécifiques...) mais aussi des systèmes hybrides que forment les circuits de proximité pour être davantage en mesure de les accompagner et d'organiser leur complémentarité.

En conclusion, un exemple concret d'organisation de cette complémentarité a été donné à travers l'initiative initiée par la Ville de Grabels. En collaboration avec l'INRA UMR Innovation, la Ville a mis en place un marché Circuit Court doté d'un système d'étiquetage à plusieurs couleurs, qui permet au consommateur de savoir si le produit vendu a été produit par le producteur-vendeur, par une de ces connaissances en région (CC et de proximité) ou provient d'un CL. Dans ce cas, le consommateur est rendu acteur de son choix, c'est lui qui choisit de combiner CC et CL dans son panier et le choix s'inscrit alors dans un débat citoyen.

Memento

Définition INSEE de la filière:





La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. On parle ainsi de filière électronique (du silicium à l'ordinateur en passant par les composants) ou de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements). La filière intègre en général plusieurs branches.

Définition Larousse

Ensemble des phases d'un processus de production qui permettent de passer de la matière première au produit fini vendu sur le marché. (Elle englobe toutes les étapes de transformation depuis l'amont jusqu'à l'aval pour obtenir une famille de produits. Par exemple, la filière bois ou textile).

La FAO

"Système économique d'un produit ou d'un groupe de produits"; "succession d'actions menées par des acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer un produit. Ce produit peut être indifféremment agricole, industriel, artistique, informatique, etc."

"Ces actions, menées successivement, parallèlement ou complémentirement, peuvent se découper en grands ensembles ou systèmes comme: la production, la transformation, la commercialisation, la consommation. Chacun de ces ensembles englobe une série d'actions plus ou moins importantes qui permettent de passer d'un ensemble à l'autre, dans une suite logique d'interventions; on parle ainsi d'actions situées à l'amont ou à l'aval de la filière. Ces ensembles peuvent, eux-mêmes, se décomposer en sous-ensembles."

Atelier 3 : Circuits courts et territoires : échelles, acteurs et gouvernance

Comment construire et mener en partenariat des projets de circuits courts ancrés dans les territoires ?

Animatrice : Andréa FRANC - ADEAR LR : Coordinatrice de projets, adearl@yahoo.fr

Rapporteuse : Séverine VAN DE VELDE - ALODEAR : Animatrice, alodear@yahoo.fr

Intervenants

- Virginie MAKEEFF - Agglo Pays d'Aubagne et de l'Etoile (13) : Conseillère communautaire déléguée à l'agriculture, hortultrice
- Michel GABACH - Mairie de Saint Dionisy (30) : Maire
- Frédéric CAMBESSEDES - Pays Garrigues Costières de Nîmes (30) : Chargé de mission développement local
- Florence CHOQUET - Syndicat Mixte Vallée du Galeizon (30) : Chargée de mission territoire

Objectif

Mettre en lumière de nouvelles initiatives de terrain, susciter le débat et construire des propositions pour l'action. Mettre en évidence l'importance des dispositifs de concertation territoriaux pour développer et dynamiser les activités agricoles ? Ou comment recréer du lien entre projet agricole et projet de territoire ?

Problématique initiale

Pourquoi cette thématique ?

Présentation rapide des difficultés rencontrés par les porteurs de projets qui commercialisent pour une part importante leur production en circuits courts, de trouver du foncier et de mettre en place des outils de production.

Nous partons du constat que les porteurs de projet sont souvent bloqués par l'accès au foncier, l'accès à un outils de production et par des difficultés à commercialiser leur production localement. D'un autre coté, les collectivités sont en demande d'accompagnement pour occuper leurs terres en friches et dynamiser leur territoire par l'activité agricole (développement économique...).

Mise en adéquation de l'offre et de la demande : interventions de territoires sur lesquelles ont, sont ou seront mises en place différentes actions de développement basées sur un travail de concertation entre acteurs locaux. Objectif de développement des territoires.

Témoignages de 5 territoires :

Mairie de St Dionisy :

Projet de mobilisation de foncier pour favoriser l'installation et développer la dynamique locale en terme de commercialisation.

Pays Garrigues et Costières de Nîmes :

qui démarre Animation de l'association des communes de la Vaunage qui présentera la charte paysagère de la Vaunage son activité par une entrée agricole foncière (diagnostic foncier) ;

Territoire du syndicat mixte de la vallée du Galeizon :

Présentation du projet de foire paysanne sur le territoire du Grdt Combien réalisé dans le cadre d'une OCAGER;

Communauté de commune de la Cévenne des Hauts Gardons :

Projet d'atelier collectif de transformation

Témoignage d'un paysan maraîcher

Illustrant les difficultés que peut rencontrer un agriculteur à qui une collectivité a mis des terres à disposition pour développer son activité en échange d'un approvisionnement des habitants du village.

Présentation de l'exploitation du mode de commercialisation, du statut.

Projet d'agrandissement sur les terres de Laval Pradel en racontant toute l'histoire, les premières terres, les aléas avec l'utilisateur des terres, la seconde proposition.

Bien insister sur les délais de signature du bail et sur les conséquences sur ton exploitation. Raconter aussi la position du maire qui soutient ton projet mais que ne maîtrise pas la réglementation agricole sur le fermage. Aborder aussi la question de la qualité des terres en lien avec ton projet et sur le travail à fournir pour remettre en culture des terres alors que tu as déjà un emploi de temps très lourd pour parvenir à produire et vendre ta production....

Adéquation des temps

Engagement

Mise en place d'un marché de producteur, projet de développement des foires paysannes sur le Grand Combien.

Entretien avec la salle, échanges, questions/réponses

Conditions pour la réussite des projets :

- Implication des élus locaux
- Rôle clé des élus qui dynamise le territoire. Bonne entente communale = volonté
- Réflexion sur le territoire par l'entrée urbanisme
- Politique de logement à proximité
- Implication des agriculteurs déjà installés à proximité
- Agriculteurs déjà sensibilisés
- Créer une dynamique au sein des producteurs
- Implication de la population
- Créer des moments de débats avec tous les acteurs y compris la population
- Importance de l'histoire d'un territoire
- Prévoir un temps d'animation important et sur la durée
- Partenariats agronomiques et juridiques
- Développer en même temps un circuit de commercialisation à proximité du projet d'installation

Synthèse

Développer une vision partagée du territoire, définir des enjeux, priorités, formuler un plan d'action.

Freins identifiés lors des témoignages :

- Opposition des autres agriculteurs face à l'installation d'un nouveau quand le dialogue n'a pas été instauré dès le début du projet
- Durée de la mise en œuvre d'un projet très longue : court sur plusieurs mandats = pose le problème de la continuité d'un projet commencé = instabilité
- Pas de document de planification de l'urbanisme

- Morcellement du territoire qui complique la mise en place d'outils collectifs
- Compétences juridiques, agronomiques, ... Faire appel à plusieurs organismes du territoire pour compléter les compétences de chacun.
- Financements pour matériel

Points de vigilance

Cibler les productions en fonction de besoins du territoire.

Tenir compte des conclusions de l'expertise technique des terres

Différentiel temporel : variabilité des échelles de temps. La collectivité porte un projet généralement sur du long terme, plusieurs années sont nécessaires avant que le projet n'aboutisse (recherche de financement, réalisation des investissements...).

En face, les délais d'installation d'un porteur de projet peuvent être beaucoup plus courts. Une mise en relation trop en amont du projet pourra les décourager.

Il faut avoir conscience de cette variabilité temporelle, la rappeler aux porteurs de projet et les solliciter pour qu'ils apportent leur regard de créateur d'activité. Ils permettront aussi aux élus de personifier un projet et de le rendre plus réel.

Enfin, c'est un bénéfice pour les porteurs de projet qui peuvent aussi « poser leur projet » sur un territoire et l'imaginer plus concrètement, même si ce n'est pas celui sur lequel ils s'installeront finalement.

Pistes de travail

Mettre en place des enquêtes auprès des agriculteurs : questionnaire sur les difficultés rencontrés, la transmission, les circuits courts

Mettre en place des enquêtes auprès des propriétaires : souhait de vendre, louer ou mettre en culture

Evaluer la disponibilité foncière des territoires, mise en place d'un dialogue territorial avec les élus et les partenaires pour prendre en compte tous les paramètres du projet. Faire une cartographie des îlots disponibles

Envisager des formations à l'attention des élus (contexte agricole, forme juridique d'acquisition de foncier, outils de maîtrise et de protection du foncier, rôle des citoyens et acteurs du territoire)

Contenu de la table ronde

Contexte : 4ème forum régional, un public chaleureux, la plupart « militant » plus quelques « curieux ».

Les circuits-courts en Languedoc-Roussillon : beaucoup d'initiatives, parfois concurrentes ; un foisonnement qu'il faut accompagner, une poussée ascendante dont il convient de penser davantage la durabilité. Quelle liaison avec les territoires ? Quelles articulations avec les filières longues ? Bref, une question de fond sous-jacente, quelle connexion/complémentarité possible pour un modèle aujourd'hui essentiellement alternatif ?

Notre échange doit apporter un regard extérieur. Nous pourrions notamment, au vue de nos profils, aborder deux thèmes qui éclairent ce débat : **Les démarches « qualité » dans l'alimentaire, la coopération entre acteurs.**

40 minutes de dialogue + 20 minutes de questions-réponses. Nous pourrions faire appel à des exemples extérieurs au thème. Il ne faut pas s'interdire des propos « poil à gratter »

Proposition pour notre échange

Se présenter – 3 minutes chacun

Guillaume : présentation rapide S&C : Think-tank indépendant, proche du monde agricole, fondé par Raymond Lacombe en 1991 ; Des travaux autour de la question « territoriale » (Agir ensemble, intelligence collective, gouvernance), des interventions pour accompagner l'innovation socio-économique en milieu rurale, une réflexion sur le développement agricole et sa liaison au territoire, notamment l'accompagnement de *fermes de Figeac* et la problématique de la gouvernance alimentaire

Charles :

Guérande :

- *reconstruction d'une filière de production*
- *producteur, formateur, fondateur coop, directeur coop, pdt OD*
- *réhabilitation d'un patrimoine : Sites Remarquables du Goût*
- *animateur local, pdt fédération nationale*

Participation aux dispositifs de reconnaissance officielle de l'origine et de la qualité

INAO : vice-pdt CN IGP.LR.STG ; vice-pdt CAC ; membre Conseil Permanent ; commissions d'enquêtes ; groupes de travail

pdt-fondateur d'un réseau associatif de certification et de contrôle en agriculture et agro-alimentaire : Certipaq

Contribution au développement du concept d'Indication Géographique dans le monde

Missions MAAP, CIRAD, GREP, coopération décentralisée Régions

Accompagnement de démarches autour du thème « alimentation, agriculture et économie dans les territoires »

« Terres de Figeac – Mêlée Gourmande »

Réagir à la restitution des ateliers sous l'angle d'un rapport d'étonnement/Questions pour l'avenir : 5 minutes chacun

Thèmes de discussion (2*15 minutes) :

Qu'est ce que la « qualité » ? Comment se définit-elle ?, comment s'incarne-t-elle ?

Charles :

Sortir d'une lecture caricaturale de la « qualité » qui oppose systématiquement : petits/gros... bios/conventionnels... courts/longs

- *le pire et le meilleur s'y côtoient*
- *et ce n'est pas la « qualité produit » qui est mise en avant dans ces caricatures... « qualité produit » qui n'est pas « naturellement » portée par les circuits courts...*

La notion de « qualité » est dans les faits extrêmement variée :

- *à côté des SIQO (AOP, IGP, STG, AB, LR) et des mentions valorisantes (« à la ferme », « montagne »),*
- *d'autres démarches, plus larges dans leur périmètre, associent à la qualité d'un produit à des savoir-faire associés, des effets bénéfiques périphériques... voire d'autres dimensions encore...*
- *on ne compte plus les « labels » ; les marques individuelles ou collectives ; nationales, régionales ou locales ; privées ou publiques ; les chartes... qui se réfèrent au commerce équitable, à la citoyenneté, la bio-diversité, la solidarité, la santé, la proximité...)*

Quelles tendances peut-on identifier du côté des différents acteurs des filières liées à l'alimentation ?

Du côté des pouvoirs publics :

- face à ce foisonnement de logos sur les étiquettes et aux désirs de clarification et de simplification exprimés par les consommateurs, la Commission Européenne réfléchit actuellement
- à la création de nouveaux signes officiels : « produit de montagne », « produit insulaire » et « produit local »...
- ainsi qu'à l'extension aux produits agricoles et agro-alimentaires d'un « éco-label » lié à la consommation énergétique...
- et à l'extension des IGP aux produits de l'artisanat...
- nécessité de veiller à ne pas alimenter la confusion entre critères de qualité implicites et explicites (influence perverse de la diminution des budgets de contrôle officiel)

Du côté des producteurs :

- réduction de la valeur ajoutée potentielle (perception de la qualité, captation des marges par l'aval) et évolution dommageable de « démarche volontaire » à « démarche contrainte »...

Du côté des transformateurs et des distributeurs :

- influence grandissante des objectifs marketings, marges et sécurité juridique ; concentration des outils, guerre des prix, minimisation des risques...

Du côté des consommateurs :

- les attentes principales restent étroitement liées au prix, à l'origine, à l'authenticité et au plaisir... mais de plus en plus marquées par le « zapping » généralisé des achats...

Quelles pistes dans ces tendances pour les circuits courts ?

Pour les producteurs, la création d'un label « produit local » devrait être renforcé par l'évolution de la PAC : introduction d'un régime spécifique pour les petits agriculteurs

- définition de « petite exploitation »
- système d'indemnisation forfaitaire (500 à 1000 €/ha)

Pour l'ensemble des acteurs, il devient urgent de trouver des alternatives à la confusion croissante entretenue par le « logo-marketing » sur les étiquettes...

Guillaume – en rebond :

Démarche qualité : une problématique que l'on retrouve sur de nombreux sujets : l'alimentaire, l'environnement, les services...

La qualité une notion relativiste ; elle est en nécessairement multidimensionnelle. De la qualité « simple » à la qualité « complexe »

La qualité qui soutient un échange est le fruit d'une rencontre entre des qualités reconnues par différents types acteurs. Elles sont explicites ou implicites.

In fine deux grandes démarches :

- Qualité simple, réduite, facilement repérée par signes/marques, objectivable par des normes, qualité mono/oligo critère, la médiation à distance par le marché/réglementation suffit
- Qualités complexes, basées sur des logiques de contrat-charte, multi-critères, la médiation par le marché ne suffit pas d'où souvent l'intérêt d'un autre espace de médiation : le territoire en est un privilégié.



Il y a dans les « circuits courts », une volonté affirmée de reconnaître des qualités complexes : emploi, goût, identité, rapport qualité/prix, échanges consommateur-producteur... Mais on peut sans doute encore passer un seuil de complexité pour qu'ils « s'intègrent davantage dans les politiques agricoles et alimentaires de demain »

Je te repasse la parole : Charles, dans ce champ du faire ensemble et l'alimentation, ton regard...

Comment agir ensemble ?

Charles :

Là encore, dans le champ alimentaire, s'accorder ensemble pour prendre en charge des qualités complexes, ne s'exprime pas que dans les circuits courts. Sortir également de l'idée reçue que les « gros » acteurs économiques ne rentrent pas dans ces logiques.

- *Co-construction au sein des filières, entre filières et consommateurs*
- *Collaboration public/privé...*
- *Illustrer par des exemples, notamment avec des exemples étrangers (Green Coop au Japon)*

L'intérêt du territoire : la proximité facilite la rencontre-discussion-négociation, la contractualisation est plus naturelle, la labellisation est incarnée et aussi, on peut trouver d'autres jeux gagnant-gagnant : l'alimentaire et le tourisme, l'alimentaire et le savoir-faire artisanal, l'alimentaire et la restauration collective, ...

- *Illustrer par le processus « Terres de Figeac/Mélée Gourmande » (signe de reconnaissance territoriale, démarche de progrès)*

Des clés de succès

Redonner une place et du sens aux PME de transformation et de distribution dans les territoires

Favoriser les co-constructions et les coopérations plutôt que les intégrations pilotées par l'amont (y compris individuel) ou l'aval

Développer les compétences et les savoir-faire

Promouvoir la transparence des marges et un meilleur partage de la valeur ajoutée

Privilégier l'humain dans les relations commerciales (échanges économiques)

Infirmier et responsabiliser l'ensemble des acteurs (du producteur au consommateur) aux conséquences de leurs choix alimentaires sur l'activité économique et la qualité de vie dans leurs territoires de proximité

Guillaume – en rebond :

Agir ensemble, c'est une problématique que l'on retrouve également sur de nombreux sujets : gestion de l'environnement, mutualisation, innovation collective

Cela répond à une certaine forme de problèmes : des sujets où on ne peut agir seul (Cf. gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant), des sujets où on ne peut répondre seul (cf. GTEC), des sujets où on a à gagner ensemble (de nombreuses pépites à découvrir...économie circulaire, ...) (« *tout seul, on va plus vite... ensemble on va plus loin...* »)

Cela pose néanmoins la question de sa mise en œuvre concrète : il n'est pas naturellement émergent d'agir ensemble : incompréhensions, conflits latents, intérêts non perçus a priori. Il faut une ingénierie adaptée permettant

- de faciliter la rencontre, la négociation
- d'associer les expertises



- d'identifier les jeux gagnant-gagnant
- de formuler pas à pas des projets partagés

C'est plus que de l'animation, c'est plus que de la médiation → la facilitation stratégique

Pour être opérante, elle doit être sécurisante pour les acteurs : facilitation externe, neutre, déontologie d'intervention

Des outils pour agir en univers complexe et multi-acteurs : exemple de la démarche patrimoniale

Puis des dispositifs de gouvernance permettant d'associer les parties prenantes pour piloter le projet « qualité » et légitimer les signes de reconnaissance... il y a là sans doute à inventer – thèse gouvernance alimentaire de territoire.

Conclusion : de l'intérêt aujourd'hui de penser projet de territoire et alimentation

Charles : Privilégier « circuits de proximité » et « circuits territorialisés » plutôt que « circuits courts », souligner l'intérêt d'intégrer dans ces réflexions les apports de démarches volontaires (GTEC, SIQO)

Guillaume : Des nombreux sujets reliés qui doivent se penser à l'échelle territoriale : gestion du foncier, valorisation des produits locaux, santé, restauration collective, développement de l'emploi, localisation de la valeur ajoutée, ...

Des acteurs à relier : production, logistique, transformation, distribution, collectivités locales, consommateurs

Un besoin d'expérimentation, à contextualiser

COMPTE RENDU DU FORUM CIRCUITS-COURTS ET POLITIQUES AGRI-ALIMENTAIRES – 6 et 7 décembre 2012

JOURNEE DU 7 DECEMBRE

Programme de la journée

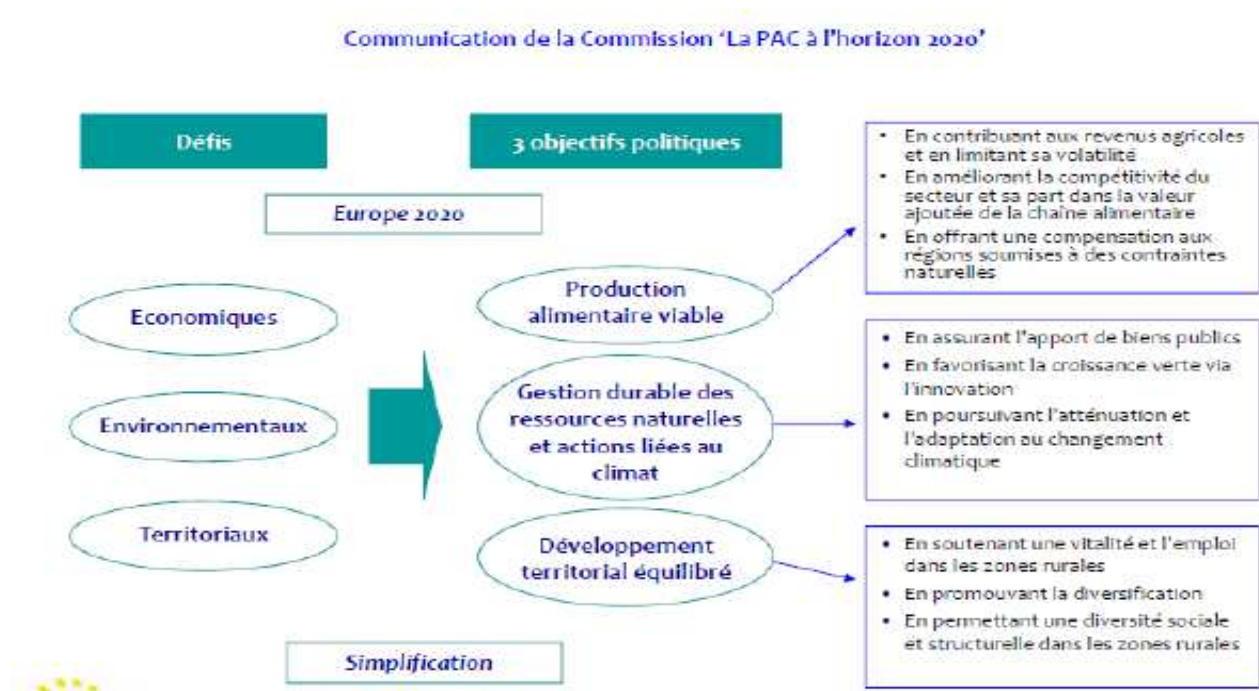
- ❖ **9h** : Accueil des participants par animateurs/trices des GALs et l'équipe du Réseau Rural régional dans le nouveau bâtiment de la Région LR à l'espace Capdeville
- ❖ **9h30** : Présentation du RRR et RRF, Présentation par la DRAAF, la Région LR et la cellule d'animation du Réseau Rural Français.
- ❖ **9h45** : Quelle place pour les circuits-courts dans la PAC de demain ?
Au niveau européen :
 - Avancement des négociations sur le budget et les programmes 2014-2020*
 - Focus sur la future PAC (présentation des projets de règlements)*
 - La place des circuits courts dans les projets de règlements*Au niveau national et régional :
 - Comment s'organiser pour travailler sur les circuits-courts ?*
 - Faut-il co-construire un sous-programme thématique régional pour 2014-2020 ?*
 - En quoi les propositions des 2 journées de forum peuvent alimenter la réflexion ?*Intervenants : Cyril Robin-Champigneul, Chef de la Représentation régionale de la Commission Européenne ; Claire Sarda Vergès, Centre d'information Europe Direct Pyrénées Languedoc-Roussillon ; un représentant de la Région Languedoc-Roussillon.
- ❖ **10h30** : Ateliers thématiques. Les participants se répartissent ensuite en 3 ateliers.
Objectifs : mettre en lumière et analyser des expériences et de nouvelles initiatives de terrain, susciter le débat et construire des propositions pour l'action.
- ❖ **12h30** : Buffet de produits bio, locaux et Sud de France
- ❖ **14h** : Reprise du travail en ateliers
- ❖ **15h30** : Restitution des ateliers en plénière. Vers des propositions de contribution du Languedoc-Roussillon aux politiques Européennes, nationales et régionales en matière de circuits courts et d'alimentation.
- ❖ **16h00** : Débat avec les participants
- ❖ **16h30** : Table ronde avec la participation du réseau Rural Languedoc Roussillon, LR de la FRCIVAM, l'ADEAR, de Pascal Roumeguere (Cellule d'animation du Réseau Rural Français) et d'Aurore Leroux (Réseau Rural PACA).
- ❖ **17h15** : Conclusion en présence d'Eric Andrieu (député européen),

Circuits courts : Quelles politiques territoriales pour demain ?

Les séances plénières ont permis de préciser :

- Les actions déjà engagées au niveau régional
- Le comité régional circuits courts,
- Les dispositifs d'intervention pour les circuits courts pour 2007-2013
- Les dispositifs des collectivités, avec ou sans FEADER (PROCCI, dispositifs CGs ...) dans le DRDR, pas de mesures spécifiques mais des mesures qui concernent les circuits courts : transfo à la ferme (121 C4), diversification (311), information et diffusion des connaissances (111), formation et information (331), stratégies locales de développement (341 B)
- Dans LEADER, plusieurs GAL ont placé la thématique des circuits courts au cœur de leur stratégie
- Ces outils permettent déjà un spectre d'interventions assez large mais sont perfectibles (cloisonnement des mesures, règles d'éligibilité différentes...)
- Les actions et réflexions engagées au niveau national et dans d'autres régions
- Le contexte pour 2014-2020 (budget, réforme de la PAC, place des circuits courts)

Le contexte



Les circuits courts sont intégrés dans la priorité n°3 du projet de règlement FEADER

“ Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture, en mettant l'accent dans les domaines suivants :



- Meilleure intégration des producteurs primaires dans la chaîne alimentaire au moyen des programmes de qualité, de la promotion sur les marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts, des groupements de producteurs et des organisations interprofessionnelles
- Soutien à la gestion des risques au niveau des exploitations "

Possibilité dans le projet de règlement de mettre en place des sous-programmes thématiques, qui regroupent un certain nombre de mesures du FEADER mobilisables individuellement :

- Coopération
- Aide à la mise en place de groupements de producteurs
- Leader
- Systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et denrées alimentaires
- Services de base dans les zones rurales
- Investissements physiques
- Transferts de connaissance et actions d'information
- Services de conseil, d'aide à la gestion agricole et services de remplacement

L'inscription dans un sous-programme thématique permettrait de majorer le taux maximum d'aide publique pour les mesures constitutives du sous-programme

La **coopération** prévue au paragraphe 1 porte notamment sur les éléments suivants:

- les projets pilotes;
- la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et techniques dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la foresterie;
- la coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs, le partage d'installations et de ressources;
- la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place de plates-formes logistiques permettant de promouvoir les circuits d'approvisionnement courts et les marchés locaux;
- les activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et des marchés locaux;
- les actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation au changement climatique ou d'atténuation de celui-ci
- les approches collectives à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur



- la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la production durable de biomasse utilisée à des fins de production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels.
- la mise en œuvre, en particulier par des partenariats public-privé, de stratégies locales de développement répondant à une ou plusieurs priorités de l'Union pour le développement;
- la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents

Le déroulé de la journée

Les 3 ateliers organisés autour de :

- la vision des élus locaux
- la vision des consommateurs
- la vision des agriculteurs

Ont permis de dégager :

- les facteurs de réussite
- les difficultés identifiées
- des préconisations transversales
- des préconisations spécifiques aux circuits courts

Ce qui permet d'alimenter la co-construction du sous programme thématique « circuits courts » 2014-2020

Les facteurs de réussite

- Motivation (projet de vie) des agriculteurs et travail en réseau (émulation)
- Volonté des acteurs de faire ensemble «Passer du 'je' au 'nous'»
- Décloisonnement, travail en réseau pluri-acteurs : acteurs agricoles + acteurs hors monde agricole (monde éducatif, environnement, opérateurs économiques, santé, recherche...)
- Animation pérenne (quantité, qualité, durée)
- Reconnaissance et valorisation des savoir-faire de chacun, mutualisation des connaissances, échanges expériences, lieux de rencontres ...
- Identification de l'échelle pertinente pour la conduite des projets et du bon et légitime « chef de file » ou « coordinateur »

Les difficultés identifiées

- Inadéquation des modes de financements des projets (avance de trésorerie, temps trop longs entre réalisation et versement des subventions)



- Cloisonnement des acteurs et des financements
- Manque de lieux d'échanges, d'inventaire des actions et acteurs
- Inadéquation des outils et/ou normes de projets de petite dimension

Préconisations transversales

Foncier et installation

S'impliquer dans l'élaboration des SCOTs ruraux

Sensibilisation des élus et mobilisation des outils législatifs existants : promouvoir les PAEN qui permet de créer des espaces agricoles dédiés engagés dans la durée (mais démarche lourde et très volontariste ...)

Surtaxer les terres en friche pour inciter les propriétaires à proposer leurs terres à des jeunes qui cherchent à s'installer.

Travailler sur l'installation (y compris alternative, progressive et sur des modèles agricoles plus diversifiés) incluant le logement et lieux de vie.

Aides aux investissements sur les exploitations

Y compris intégration paysagère, accès-voirie, eau ...

Financements adaptés et pluriels

y compris expérimentations, développement de la contractualisation pluriannuelle.

Préconisations spécifiques pour circuits courts

Animation

Lieux d'accompagnement et d'échanges

Besoin de maintenir et de développer l'animation et la coordination sur les projets collectifs mais aussi l'appui individuel.

Besoin de maintenir les couveuses agricoles pour permettre l'accès au foncier et se former à la gestion de son exploitation.

Encourager la coopération entre acteurs : Coopérative, Groupements d'employeurs.

Appui à valorisation des excédents et/ou recherche de complémentarités (calendrier de production, diversification des filières, pour être en capacité de proposer un « panier » complet ...).

Parvenir à financer la recherche et développement ainsi que la capitalisation des connaissances sur les circuits courts dans toute sa diversité.

Formation

Faire des circuits courts une priorité dans dispositifs VIVEA-FEADER.





Intégration circuits courts dans cursus établissements enseignement agricole.

Besoin d'accompagner les producteurs et les porteurs de projet y compris dans la formation au « marketing » c'est-à-dire transmettre une culture d'entreprise et « dédramatiser » les questions de gestion économique: coût, prix, rentabilité... et de gestion du personnel.

Réapprendre à travailler les produits frais (boucherie, restauration cuisines centrales): dans les centres de formations, les cuisiniers, les restaurateurs....

Pour organiser des formations pour la mise en place de démarches circuits qui fédèrent différents types d'acteurs, nécessité d'outils type formation-développement (équivalent mesure 331 « formation ouverte aux acteurs de l'axe 3 » dans sous programme circuits courts ou 341b sur stratégies territoriales).

Aide aux investissements et aux exploitations

Reconduire et améliorer les aides existantes (aides aux investissements)

Permettre des versements d'avance ou des systèmes de prêt-relais pour résoudre le problème de trésorerie.

Prendre en compte le besoin de temps et de financement des actifs incorporels: constitution de clientèle, étude de marché

Repérer parmi les exploitants agricoles en grande difficulté ceux pour qui la démarche de transition vers les circuits courts apparaît pertinente (diversification, transformation, commercialisation ...).

Consolider les outils de transformation en les transformant en pôles de compétence territoriaux : besoin d'outils de production et de transformation de proximité (taille et normes adaptées) en conduisant une étude de viabilité et une concertation locale au préalable.

Reconnaissance du système des AMAP et autres organisations collectives

Démarches territoriales

Sensibilisation des élus communaux et intercommunaux: foncier, urbanisme, installation et opérations type « fermes-relais », restauration collective, marchés plein vent, jardins potagers y compris dans dimension sociale...

Politiques d'appui et aide aux outils de mutualisation : maîtrise du foncier (fonds investissements collectifs, zones d'activités agricoles, articulation EPFLR/SAFER), outils de transformation et de mutualisation (plate-formes de commercialisation, regroupement de l'offre sous des formes à étudier et à expérimenter...)

Intégrer tous les acteurs y compris les consommateurs, penser au public jeune

Élargir le public éligible porteur / bénéficiaire (opérateurs organisés/secteurs activités, ex. asso de consommateurs, restaurateurs, artisans,...)

Insérer les démarches de circuits courts dans les stratégies territoriales de développement

Communication/commercialisation

Intégrer sensibilisation /éducation/information (pratiques alimentaires)





Associer et former les consommateurs («ambassadeurs de l'alimentation»), communiquer sur le juste prix des produits

Connaître les consommateurs (même éloignés) : pratiques, attentes

Sensibiliser de nouveaux acheteurs/prescripteurs

Jouer sur la complémentarité et la diversité circuits courts /circuits proximité

Travailler avec la GMS (en restant vigilants - multiplication des fausses informations) pour tenir compte des habitudes des consommateurs et de l'idée « je trouve des produits locaux là où je fais mes achats » (par ex. création de « **Villages du terroir** » ou « **carrés paysans** » dans la GMS), tout en incitant à une consommation dans les petits commerces (qui créent du lien social), les marchés locaux, les stands de vente directe....

Intérêt d'une marque territoriale, ou au moins d'une mention différenciant les produits circuits courts ? Cela peut créer des solidarités entre acteurs.